



Le marathon le plus **festif** du mois de juin !

Un cadeau

pour tous les déguisés

MARATHON DU VIGNOBLE D'ALSACE!



2 ET 3 JUIN 2012



Marathon - Semi

10 km - Courses d'enfants - Marche du cœur



Informations - Inscriptions - Hébergement

www.marathon-alsace.com



Pour les Mineurs

Je soussigné(e) :

représentant légal de :

autorise mon enfant à participer au Marathon du Vignoble d'Alsace et autorise l'organisateur et ses partenaires à publier l'image de mon enfant sur tous les supports visant à la promotion du Marathon du Vignoble d'Alsace et à la vendre via le site internet du photographe officiel de la manifestation.

Bulletin à retourner à la :

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig - MVA 2012

2 route Ecospace - B.P. 25174 - 67125 MOLLSHEIM Cedex

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association du Marathon du Vignoble d'Alsace (MVA)



*www.
marathon-alsace
.com*



*Les sommes récoltées pour la Marche du Coeur
seront intégralement reversées à l'ADOT,
association œuvrant pour le don d'organes.*

CNIL : Conformément à la loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Sauf opposition de votre part (par courrier indiquant votre nom, prénom, adresse et n° de dossard), vos coordonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs et vous pourrez être amenés à recevoir des propositions de leur part.

Le Marathon du Vignoble d'Alsace une Course Sportive et Festive

Le Village-Marathon

le samedi après-midi à partir de 12h et le dimanche toute la journée ! Stands, buvettes, animations, espace bien-être, remises des prix à l'issue des courses...

Les animations musicales

proposées par les villages qui seront de la fête



Spätzle Party

le samedi 2 juin 2012 à partir de 18h à l'Hôtel de la Monnaie (réservation lors de l'inscription aux courses ou achat sur place le jour même sous réserve de disponibilité). Animation musicale toute la soirée ! Ambiance endiablée garantie !

**A ne pas
manquer !**

Les 12 étapes gastro-viniques proposées par les viticulteurs de la région.

Goûtez tous les cépages alsaciens en accord avec les plats traditionnels de la région (kougelhopf, choucroute, tarte flambée en passant par les knacks sans oublier le munster et bien d'autres surprises !). N'hésitez pas à vous rendre chez les vigneron afin de poursuivre la dégustation !

Venez déguisés pour faire la fête!

Un cadeau pour tous les coureurs déguisés !



Les enfants à la fête avec leur plus beau chapeau !

Le samedi après-midi, c'est la journée des enfants ! Après la course, un goûter leur est servi au Village Marathon ! Récompenses pour les plus beaux chapeaux !

Une marche du Coeur au profit de l'ADOT,

association œuvrant pour le don d'organes organisée le dimanche matin. 2 parcours au choix : 4 ou 10 km (parcours fléchés). Participation : 5 € (un coeur lumineux est remis à chaque participant)



Le Marathon du Vignoble d'Alsace est partenaire du Challenge de la Convivialité 2012, plus d'information sur :

<http://www.challengedelaconvivialite.com/>

Le parcours et les dégustations gastro-viniques



Un cadeau pour tous les déguisés

**MARATHON
DU VIGNOBLE
D'ALSACE!**



Dénivelé positif : + 250 m
Dénivelé négatif : -250 m

12 dégustations
gastro-viniques

Les Courses

MARATHON

Dimanche 3 juin 7h30

Départ CORA Dorlisheim

SEMI-MARATHON

Dimanche 3 juin 9h30

Départ : Scharrachbergheim

10 KM

Dimanche 3 juin 8h30

Départ CORA Dorlisheim

MARCHE DU CŒUR ADOT

Dimanche 3 juin - 8h30

Départ : Village Marathon

COURSES DES ENFANTS

Samedi 2 juin - dès 15h30

Départ : Molsheim / Place de la Liberté

15h30 : minimes (97-98) : 2 300 m

15h45 : benjamins (99-00) : 2 300 m

16h00 : poussines filles (01-02) : 1 150 m

16h15 : poussins garçons (01-02) : 1 150 m

16h30 : pitchouns filles (03-05) : 650 m

16h40 : pitchouns garçons (03-05) : 650 m

16h50 : microbes filles (06-08) : 450 m

17h00 : microbes garçons (06-08) : 450 m

**Podium
enfants**

samedi à 17h30

Conformément à la réglementation, les microbes et les pitchouns ne sont pas chronométrés.

Le certificat médical reste obligatoire, mais la mention «en compétition» n'est pas nécessaire.

Récompenses

Remise des prix scratch et par catégorie :

**Dimanche 3 juin 2012 à partir de 11h
au Village Marathon.**

Aucun prix ne pourra être récupéré après cette date.

**Espace
Bien-Etre**

des kinés vous accueillent
à l'arrivée des courses

> MARATHON : SCRATCH + 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE

Pour tous : une bouteille de vin, un verre à vin, une médaille et un diplôme à télécharger sur le site www.marathon-alsace.com, un accès gratuit à la piscine de plein air de Molsheim le jour de la course, une entrée à la Spätzle Party et l'assiette du marathonien le dimanche.

> 10 KM ET SEMI : SCRATCH + 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE

Pour tous une bouteille de vin et un verre à vin.

> ENFANTS : 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE + 3 PLUS BEAUX CHAPEAUX

Pour tous : un T-shirt, une médaille, un sachet surprise, un méga-goûter au Village Marathon.

DNA envoyés à tous les arrivants adultes avec les résultats le lendemain de la course.



**Un cadeau surprise
pour tous les coureurs déguisés !**

(valable pour toutes les courses adultes)

**Récompense aux 5 plus grands groupes
de coureurs !**

Informations Pratiques

INSCRIPTIONS :

- **En ligne sur notre nouveau site internet :**
www.marathon-alsace.com
Ou par courrier en renvoyant le bulletin d'inscription ci-contre à l'adresse suivante (accompagné de votre paiement, et d'un certificat médical ou d'une licence) :
Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig - MVA 2012
2 route Ecospace
B.P. 25741 - 67125 MOLSHEIM Cedex
- Vérifiez votre inscription environ 1 semaine après l'envoi de votre bulletin sur www.marathon-alsace.com
- Inscription possible sur place les 2 et 3 juin, au retrait des dossards.

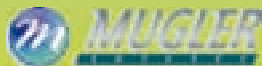
DOSSARDS :

- **Retrait des dossards de toutes les courses :**
 - le samedi 2 juin de 14h à 18h à l'Hôtel de la Monnaie à Molsheim (Village Marathon)
 - le dimanche 3 juin de 6h à 8h au CORA Dorlisheim
 - Pas de retrait de dossard à Scharrachbergheim
- **Conservez votre dossard après la course, il fait office de ticket de consigne.**



NAVETTES GRATUITES LE DIMANCHE

- **Pour rejoindre le départ du Semi-marathon à Scharrachbergheim, l'organisation met en place 2 navettes au CORA Dorlisheim :**
 - Dossards n° 3000 à 3600 : Départ à 7h45
 - Dossards n° 3601 à 4200 : Départ à 8h30
- Une fois votre inscription validée, l'horaire de départ n'est plus modifiable.
- **Navette permanente de 6h30 à 16h00 du Village Marathon à Molsheim (site d'arrivée) au CORA Dorlisheim (site de départ)**



HÉBERGEMENT / TOURISME

- **Offres spéciales pour les participants au Marathon du Vignoble d'Alsace**
- Possibilité de découvrir la région, ses vins, sa gastronomie et son patrimoine
- Pour tous renseignements, contactez l'Office du Tourisme au : Tél. +33 (0)3 88 38 11 61 ou rdv sur www.marathon-alsace.com

GARDERIE

- Garderie gratuite de 7h00 à 14h00 pour les enfants à partir de 3 ans
 - Lieu : Maison des élèves, rue Charles Mistler, à proximité du village Marathon
 - **Inscription préalable par mail** (mva@cc-molsheim-mutzig.fr) en indiquant les informations suivantes : nom/prénom des parents et des enfants, âge des enfants, n° de tel, horaires de garde souhaités.
 - **Merci de fournir le goûter et/ou le repas.**

Pour tout renseignement :

Christine BECHT
Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Tel : +33 (0)3 88 49 55 96
mva@cc-molsheim-mutzig.fr

Bulletin d'Inscription Individuel 2012

Nom* : Sexe* : F M

Prénom* : Année de naissance* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Pays* : Tél.* :

Email* :

* Mentions Obligatoires

	Inscription course par coureur			Spätzle Party	TOTAL en euros
	Jusqu'au 31/03/2012	Jusqu'au 01/06/2012	Inscription sur place 2/3 juin		
Marathon	40 €	50 €	60€	Gratuit	
Semi Marathon	16 €	19 €	25 €	10 €	
10 km	10 €	12 €	15 €	10 €	
Courses enfants	Gratuit		3 €	5 €	
Marche du coeur	5 €			10 €	
Spätzle Party Adulte	10 €		12 €	x =	
Spätzle Party Enfant	5 €		6 €	x =	
				TOTAL	

Groupes : Pour 10 inscriptions aux courses, la moins chère est offerte !

Certificat médical (ou licence) OBLIGATOIRE

Je joins **y compris pour les enfants** : l'original ou la copie du certificat médical de non-contre indication à la **pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an au jour de la course, ou une copie de la licence FFA, FF Triathlon en cours de validité, ou une copie de la licence FSCF, FSGT, UFOLEP ayant la mention « athlétisme » en cours de validité.

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident.

Date :

Signature :

Règlement des Courses

Dates : La 8^e édition du Marathon du Vignoble d'Alsace est organisée les 2 et 3 juin 2012 par l'association du Marathon du Vignoble d'Alsace.

Les parcours : Le marathon, le semi-marathon et le 10 km sont conformes au Règlement international des courses sur route (IAAF et FFA).

Age requis : L'épreuve du marathon est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 1992 ou avant. Le Semi-marathon est ouvert aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 1994 ou avant. La course des 10 Km est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 1996 ou avant. La course des enfants est ouverte aux enfants nés entre 1997 et 2008. Les catégories d'âge donneront lieu à un classement séparé en accord avec la FFA. Il est rappelé que des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

La loi n°99-223, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage oblige l'ensemble des coureurs français ou étrangers à fournir la preuve de leur aptitude à la pratique de la course à pied en compétition. Si vous êtes coureur licencié à la FFA, FF Triathlon ou à la FSCF, FSQT, UFOLEP avec la mention athlétisme, joindre la copie de la licence en cours de validité. Si vous êtes coureur non licencié, joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date du Marathon du Vignoble d'Alsace. Ce certificat médical ou sa copie devra être fourni à l'organisateur, avec le bulletin d'inscription et votre paiement, lors de l'inscription au Marathon du Vignoble d'Alsace. Vous devez l'envoyer en même temps que votre bulletin d'inscription. Si vous vous inscrivez via le web, vous devrez l'envoyer par courrier à La Communauté de Communes - 2 route Ecospace - B.P. 25174 - 67120 MOLSHEIM Cedex ou par mail mva@cc-molsheim-mutzig.fr, en précisant votre n° de dossard. Attention, la responsabilité de l'organisateur étant engagée, si vous l'oubliez, vous ne serez pas autorisé à prendre le départ ! La copie du certificat médical est acceptée.

Exemple d'un certificat médical : "Je soussigné Dr..., docteur en médecine, certifie que l'examen de M. COUREUR ne met pas en évidence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. certificat fait à : date : "

Inscription : Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocedant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Ravitaillements : Installés tous les 5 km ainsi qu'à l'arrivée, les épongeages tous les 5km, à partir du km 7,5.

Sécurité : La sécurité routière est assurée par des signaleurs, le service médical par un organisme agréé. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Chronométrage : Il sera affiché au 10 km et à l'arrivée. Les participants disposeront d'un temps maximum de 6H00 pour effectuer les parcours jusqu'à la ligne d'arrivée. Après le passage du véhicule de fin de course, les concurrents devront se conformer aux règles de circulation - code de la route. Le chronométrage sera effectué avec une nouvelle technologie de puces Ultra Haute Fréquence. Tous les inscrits aux courses adultes se verront remettre une puce jetable agrafée au dossard qui servira de contrôle de régularité de course à divers points du parcours. Un concurrent n'empruntant pas la chaussée ou ne respectant pas les consignes de fixations de la puce à la chaussure comme indiquées sur cette dernière, ne pourra être classé à l'arrivée.

Assurance et Responsabilité Civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants au Marathon du Vignoble d'Alsace. Un justificatif peut-être fourni gratuitement à tout coureur qui en fait la demande.

Droit à l'image : Par sa participation au Marathon, chaque concurrent autorise expressément MVA (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre du Marathon en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

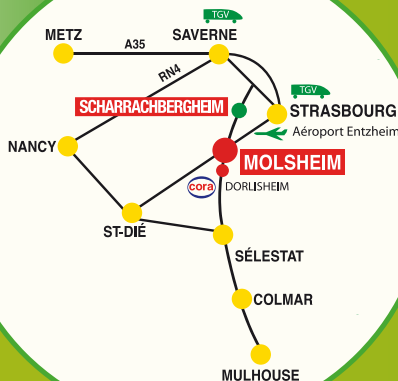
Engins à roues : Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont interdits sur le parcours.

Acceptation du règlement : La participation aux courses implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du Règlement. Le concurrent s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Annulation de l'épreuve : En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Nota : La dénomination "Coureur" ou "Concurrent" est applicable pour les hommes et les femmes.

Comment s'y rendre



Pour plus de renseignements concernant les programmes et les festivités, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.marathon-alsace.com